Commune de

Sombreffe

Bimestriel officiel d'informations communales

153
Octobre
2019

Quinze couples ont été accueillis au Centre communal de Ligny pour fêter officiellement leurs noces d'or, de diamant ou de brillant. Féliciations à tous !

CHASSIS - PORTES - VOLETS
VERANDAS - PERGOLAS - PVC - BOIS - ALU
33 ANS
Ets DELFOSSE
www.chassis-delfosse.be
Au service de la qualité en toute confiance...
Rue Lucien Poniot, 45 - 5140 LIGNY
071 88 60 00 071 88 62 83

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

CT Création
Entreprise de pavage
-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement
GSM. 0476.21.84.66
www.ct-creation.be
Find us on facebook. CT Création

MAZOUT
PRIX
QUALITE
SERVICE
Livraisons endéans les 24h00 !
SACRE PONTHIEU
L'union fait la force !
SACRE
A votre service depuis plus de 40 ans !
• Paiements échelonnés • Bancontact à bord du camion
• Service soigné par personnel qualifié
Calendrier OFFERT pour toute commande de 500 litres
(Offre valable jusqu'à épuisement du stock)
Bureau : route de Namur 146 - 6224 WANFERCEE-BAULET
Tél.: 071/81.13.31

CARPENTIER JARDINS
Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne
Création et entretien, plantation, taille, élagage, abattage, tonte, pavage, pose de clôture...
Devis gratuit
071/88.96.38
0496/48.39.60
carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be

François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42 • Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be
DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL
VIESSMANN

Votre publicité ici ?
Contactez-nous
071 74 01 37
info@regifo.be

Edito

Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

En ce début d'automne, nous félicitons les 4 centenaires qui fêtent en 2019 leurs 100, 101 et 102 ans ! Félicitations à Aimée MOUTON (100 ans), Marie VOGELS (101 ans), Augusta MACAUX (102 ans) et Fernand BOLAND (101 ans).

Le 25 septembre dernier, nous avons mis à l'honneur 15 couples pour fêter en musique et en chansons leurs noces d'or, de diamant et de brillant : 50, 60 et 65 années de mariage, 825 années de vie commune cumulées ! Nous les félicitons et leur souhaitons encore de belles années de bonheur.

Événement assez rare, le Conseil communal a baptisé une nouvelle ruelle de la Commune. Il s'agit de la « Ruelle des Sossons » à Ligny, du nom de la société de Gilles qui anime depuis 16 ans le village, à l'occasion de la fête de la Saint-Lambert.

Notre Commune est attractive sur le plan économique et est très bien desservie par les routes, autoroutes, trains et la proximité de l'aéroport. Tous ces avantages sont aussi autant de risques potentiels qui peuvent causer des accidents graves. L'exercice « catastrophe » grandeur nature organisé en mai dernier m'a fait comprendre l'importance d'une communication optimale avec chacun d'entre vous, en cas de crise communale sur notre territoire. Pour que je puisse vous alerter très rapidement d'une catastrophe qui toucherait nos rues, villages, écoles ou enfants, le Conseil communal vient d'adhérer au portail fédéral « Be-Alert ». Je vous demande de vous inscrire gratuitement sur www.be-alert.be et ce, le plus rapidement possible. Cette inscription est nécessaire pour que je puisse vous contacter en cas de besoin.

Une nouvelle version de notre site Internet communal est lancée depuis septembre. Plus dynamique, elle offre une information interactive et géolocalisée.

L'environnement et la propreté publique sont deux priorités communales. Un bilan de nos actions quotidiennes d'amélioration de votre cadre de vie et de notre « équipe propreté publique » vous sera présenté dans le prochain bulletin communal.

En attendant, la Commune vous propose de participer à la « journée de l'arbre », les 22 et 23 novembre. Nous proposerons à 75 familles Sombreffoises de recevoir un lot de 4 plantes. Notre collecte de déchets d'élagage aura lieu du 11 au 15 novembre. Ces deux activités nécessitent une inscription préalable obligatoire. Vous trouverez tous les renseignements dans ce bulletin.

Très bonne lecture et très bel automne à toutes et tous !

Étienne Bertrand
Votre Bourgmestre

SOMMAIRE

EDITORIAL 3
LE CONSEIL COMMUNAL 4
- Les décisions du Conseil communal 4

ACTUALITÉS COMMUNALES 5
INFORMATIONS AUX CITOYENS 7
- Consultations ONE 7
- Comment cultiver le bien vivre à Sombreffe ? 7

LES SERVICES COMMUNAUX 8
- Coordonnées des services 8
- Coordonnées générales 8
- Heures d'ouverture 8
- Service Affaires générales 9
- Service Population-Etat civil 12
- Service Cohésion sociale 14
- Service Cadre de vie 15

LE CPAS 18
- Les permanences 18
- Les services proposés 18
- Allocation de chauffage 19

NOS ENFANTS 20
- Enseignement communal 20

EXPRESSIONS CITOYENNES 21
- A vos plumes, citoyens ! 21

LA VIE DES ASSOCIATIONS 21
- Amnesty international 21
- Envie de marcher… 21
- Les Sens du Temps (3x20) 22
- Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Ligny 22
- Espace Livres 22
- Association « Boignée se réveille » 22
- Karaté 23
- Qualivie asbl 23
- Ligue des Familles 23
- ASBL Samaravia 24
- Sentiers Sombreffois 24
- Historique des fêtes napoléoniennes 24
- Sombreffe en Transition 25
- Télé-accueil / Famille d'accueil 25

AGENDA DES ACTIVITÉS 26

Les prochaines permanences du Bourgmestre auront lieu aux dates suivantes :

- Samedi **19 octobre** de 9h00 à 11h00
- Samedis **9 et 23 novembre** de 9h00 à 11h00
- Samedi **7 décembre** de 9h00 à 11h00

Attention : uniquement sur rendez-vous et maximum 20 minutes par rendez-vous.
Contact : service Affaires générales
Ingrid CHARUE - Tél. 071/82.74.27.

Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour. Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.
Plus d'infos : Service Affaires générales
Ingrid CHARUE - 071/82.74.27 - ingrid.charue@sombreffe.be

Décisions du Conseil communal

Le Conseil communal du 17 juin 2019 a décidé :

- De donner un avis favorable au compte 2018 du **Synode de l'Eglise protestante de Gembloux**.
- D'approuver le compte 2018 de la **Fabrique d'église de Sombreffe et de Ligny**.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de **La Terrienne du Crédit social** et de **l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW)** du 19 juin 2019 ; du **BEP** Bureau économique, Environnement et Expansion économique du 25 juin 2019 ; d'**INASEP, d'IDEFIN, d'IGRETEC et de l'Holding Communal** S.A. du 26 juin 2019.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de la **Cité des Couteliers** de Gembloux du 27 juin 2019.
- De signer la convention de partenariat liant l'Administration communale de Sombreffe et **l'asbl Animagique** pour une durée d'une année scolaire, portant sur la prise en charge de 3 moniteurs sombreffois, à titre 'bénévole', formés par l'Athénée Royal de Gembloux et encadrés par Animagique dans le cadre de la Plaine de Jeux de Sombreffe.
- D'adopter le **Plan d'Investissement communal** 2019-2021.
- D'approuver la **convention avec ORES** pour le remplacement des luminaires d'éclairage public.
- De voter un crédit spécial d'urgence de 10.000 € pour la réparation de la toiture de **l'église de Tongrinne**.
- De désigner Benoît VANDENSCHRICK au sein de la **Commission mixte ruralité** pour la législature 2018-2024.
- De désigner Madame Caroline ALLARD comme représentante de la Commune de Sombreffe au Conseil d'administration de **l'A.I.S. Gembloux-Fosses asbl** pour la mandature 2018-2024.
- D'approuver certains points lors de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de **l'A.I.S.B.S.** du 20 juin 2019.
- De répondre aux **questions orales** de Betty HAINAUT et Marc LALOUX, Conseillers communaux.

Le Conseil communal du 11 juillet 2019 a décidé :

- D'approuver le programme pluriannuel de **politique générale de la Zone de secours Val de Sambre** pour la période 2019-2024.
- D'approuver les **comptes du C.P.A.S.** pour l'exercice 2018.
- D'approuver l'avenant n°3 à la convention établie entre la Commune de Sombreffe et **l'asbl OxyJeunes** visant à prolonger la collaboration jusqu'au 31 décembre 2019.
- D'approuver la convention de **concession de la cafétéria du Complexe sportif de Sombreffe** pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2022.
- D'approuver le programme d'action 2020-2022 du **Contrat de Rivière Sambre et Affluents**.
- D'accepter le principe de la **vente d'une bande de terrain** de 15 mètres de la parcelle communale cadastrée 3ème division section D N°119w2 et 118A2 située dans le zoning rue de la Basse Sambre 24 à 5140 Boignée, à la Sprl Biozone, par voie de gré à gré.
- D'arrêter les **modifications budgétaires** n°1 de l'exercice 2019.
- D'établir, pour l'année scolaire 2019-2020, une **redevance fixant le tarif**, dans l'école communale de Sombreffe :
  - **des repas scolaires servis** (la redevance est établie sur base du coût réel de la fourniture des repas scolaires ressortant du marché public conclu avec une société privée) ;
  - **de fréquentation de la piscine** à 3,50 € pour les élèves maternels et primaires ;
  - de la **participation financière aux classes de dépaysement, aux sorties pédagogiques, aux journées sportives** et/ou à toutes autres activités scolaires auxquelles les élèves prennent part.
- De marquer son accord sur le **projet d'appel interne à candidatures pour le poste de Directeur de l'école communale** en vue d'une admission au stage.
- De désigner Philippe RUQUOY en tant que représentant du Conseil communal à l'Assemblée générale de la **Maison du Tourisme** en remplacement de Monsieur Michel LONGUEVILLE.
- De confirmer la candidature comme candidate effective de Laurette HENNE-DOUMONT pour la composante "Centre de Vacances" (Béatrice PLENNEVAUX en suppléance), et celle de Béatrice PLENNEVAUX comme candidate effective pour la composante "Accueil Extrascolaire" (Laurette HENNE-DOUMONT comme suppléante), dans le cadre de la constitution d'une **Commission transversale aux 3 secteurs de l'Accueil Temps Libre** instituée par l'avenant n° 17 au contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2013-2018.
- De répondre aux **questions orales** de Catherine KEIMEUL, Conseillère communale.

Actualités communales

Permis unique visant l'installation d'un poulailler à Ligny

Ces derniers mois, le dossier de l'autorisation de construire et d'exploiter 2 poulaillers a largement été commenté dans la presse. A cette occasion, malgré des informations incorrectes, le Collège communal s'est refusé d'intervenir tant que la procédure administrative n'avait pas abouti. Ce fut fait le 28 août dernier.

Ce bulletin nous permet de vous relayer quelques informations de la procédure.

1. L'autorité administrative communale a décidé d'appliquer strictement le cadre légal, ni plus, ni moins !

2. En conséquence, l'autorité administrative a organisé l'enquête publique dans les délais requis, a remis un avis préalable, a consulté tous les organismes régionaux compétents pour enfin décider de l'octroi du permis le 28 août 2019, dans le délai imposé par le Code.

3. La ligne de conduite et le « process » dans ce dossier d'urbanisme, comme pour tout autre dossier dans les 5 ans à venir, seront de n'organiser que les réunions de concertation et de consultations rendues obligatoires par la loi.

4. Dans ce même esprit, l'autorité communale n'a activé et n'activera, dans le futur, aucune information active durant l'instruction de quelque permis que ce soit. La seule information « passive » publiée dans l'Avenir du 16 juillet dernier l'a été suite à la demande d'information souhaitée par un organe de presse régional officiel.

5. A l'issue de la procédure, le 28 août, tous les clignotants étaient verts avec des conditions.
   Aucune autorité externe n'avait d'avis défavorable : ni la DGO3 DNF (Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles & Environnement-Département de la Nature et des Forêts), ni la DGO3 Direction du Développement rural, ni l'AWAP (Agence wallonne du Patrimoine), ni les fonctionnaires technique et délégué, fonctionnaires régionaux spécifiques chargés d'examiner la légalité et l'opportunité du projet.

6. Les conclusions des autorités régionales sont :
   - « A l'examen du dossier de demande, il peut être considéré **que le risque de nuisances olfactives et sonores n'aura pas d'impact notable sur la qualité de vie des habitations riveraines**, sises en zone d'habitat à caractère rural à au moins 290 mètres à l'est du projet de poulaillers. En ce qui concerne les autres compartiments de l'environnement, **le projet engendre des nuisances pouvant être qualifiées de nulles ou mineures** ».
   - « Les **prescriptions et conditions auxquelles est subordonné le permis sont suffisantes pour, d'une part, garantir la protection de l'homme et de l'environnement** contre les dangers, nuisances ou inconvénients que l'établissement est susceptible de causer à l'environnement, à la population vivant à l'extérieur de l'établissement et aux personnes se trouvant à l'intérieur de celui-ci, sans pouvoir y être protégées en qualité de travailleur **et d'autre part, rencontrer les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux de la collectivité** ».
   Source : extraits du rapport de synthèse du SPW, fait à Namur le 12/08/2019, concernant la demande de la Société agricole ELIARD AGRI visant à obtenir un permis unique (avis des fonctionnaires délégué et technique).

7. Malgré ces conclusions favorables de l'autorité régionale, **l'autorité communale a été attentive à une remarque fondée des opposants au projet relative aux problèmes éventuels de mobilité par le charroi lié à l'exploitation.** On parle de 2 véhicules par semaine (petit camion ou camionnette !). Avec l'accord de la Ville de Fleurus et après concertation avec son Bourgmestre, un trajet est imposé pour l'accès à l'exploitation : entrée par le village de Ligny et sortie par le village de Brye.

8. Il nous a été reproché de ne pas avoir consulté la population. Cela est faux puisque l'enquête publique obligatoire répond à cet objectif. Il n'y a donc pas eu de hold-up démocratique.

9. Certains ont regretté que le Conseil communal n'ait pas eu son mot à dire. A nouveau, la procédure réserve la décision au Collège communal. C'est le strict respect du cadre législatif qui encadre l'obtention des permis.

10. Le dossier est aujourd'hui querellé par les opposants devant le Ministre compétent de la Région Wallonne. Lui seul doit confirmer ou infirmer la décision communale. Dans l'hypothèse où cette dernière devait être confirmée, les opposants ont déjà annoncé qu'ils introduiraient un recours au Conseil d'Etat.

11. Quelle que soit l'issue administrative, l'autorité communale n'interviendra plus dans la procédure. La suite appartient aux autorités supérieures, aux riverains et à l'agriculteur.

Informations aux citoyens

Consultations ONE

Sombreffe, rue G. Fiévet, 26
Consultations : tous les vendredis, sur rendez-vous, de 13h00 à 15h00
Permanences : tous les mardis de 10h30 à 12h00

Ligny - Maison Multiservices, rue Haute, 5
Consultations : les 2ème et 4ème mercredis du mois, sur rendez-vous, de 13h30 à 15h30
Contact : Madame H. Puissant, travailleuse médico-sociale (TMS) : 0499/99.77.06

Comment cultiver le bien vivre à Sombreffe ?

Mes obligations lors de l'occupation privative de l'espace public

*L'objet de cette rubrique intitulée **« Cultiver le bien vivre à Sombreffe »** est d'informer les habitants de l'entité des devoirs et des responsabilités qui leur incombent en tant que citoyens. A l'aide d'extraits tirés du Règlement général de police administrative (RGPA) des Communes de SOMBREFFE et de SAMBREVILLE, une thématique différente est abordée lors chaque parution du bulletin communal.*

Dans le cadre de ce second article dont le thème est « **Mes obligations lors de l'occupation privative de l'espace publi**c », la section 3 du chapitre 3. DE LA SECUTITE PUBLIQUE ET DE LA COMMODITE DU PASSAGE a été détaillée ci-dessous.

Il y est précisé que :
Article 29
§1. Sauf autorisation de l'autorité compétente et sans préjudice des dispositions légales et réglementaires en matière d'urbanisme, **sont interdites** :

1. **Toute occupation privative de la voie publique** (…), notamment tout objet fixé, accroché, suspendu, déposé ou abandonné ; en particulier, il est interdit d'embarrasser l'espace public en y laissant des matériaux, des échafaudages ou d'autres objets quelconques ; il est également interdit d'y creuser des excavations.
2. **L'installation d'objets**, à tout lieu élevé des bâtiments pouvant nuire par leur chute ou par des exhalaisons (émanations, effluves) nuisibles, même s'ils ne font pas saillie (partie d'un immeuble qui avance) sur la voie publique.

Sont exceptés de cette disposition : les objets déposés sur les seuils des fenêtres ainsi que les hampes de drapeaux, retenus par un dispositif solidement fixé et non saillant (qui ne dépasse pas).
§2. Sans préjudice des dispositions prévues par le code de la route (article 80.2), **aucun objet ne pourra masquer, même partiellement, les objets d'utilité publique dont la visibilité doit être assurée** intégralement.
§3. **La publicité par le biais de remorque mobile ou statique est interdite,** sauf autorisation de l'autorité compétente.
§4. **Toute personne ayant obtenu l'autorisation** de déposer ou d'entreposer des matériaux, des échafaudages ou d'autres objets quelconques sur l'espace public, ou d'y creuser des excavations, **est tenue d'assurer la signalisation, l'éclairage des dépôts, entrepôts ou excavations**.

Article 30
Sans préjudice des dispositions légales et réglementaires en matière d'urbanisme, **il est défendu de suspendre à travers la voie publique des calicots, banderoles ou drapeaux**, sans autorisation de l'autorité compétente.

Les Services communaux

Coordonnées des services

Accueil général - Allée de Château-Chinon, 7
Tél. 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40
E-mail : info@sombreffe.be
Site Internet : www.sombreffe.be
Facebook : Commune de Sombreffe-Officiel
Twitter : @ACSombreffe

Service Affaires générales 071/82.74.18

Enseignement	071/82.74.32/13
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.14
Prévention - Sécurité civile	071/82.74.21
Taxes - Redevances - Marchés	071/82.74.18

Service Cadre de vie 071/82.74.35

Environnement – Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population – Etat civil 071/82.74.24

Carte d'identité – Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Cohésion sociale 071/82.74.15

Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique	071/82.08.99
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ) - Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale (PCS)	071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants)	071/82.74.44
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.15
Sports - Réservation de salles - Plaine & aires de jeux - Festivités	
Occupations du domaine public	071/82.74.22

Service Finances
Directeur Financier 071/82.74.20

Coordonnées générales

Académie de musique - Section de Sombreffe
Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe
(durant les heures de cours) 071/88.59.56
Place du Jumelage – Tamines
(en journée, hors vacances scolaires) 071/77.28.21

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services
Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny
Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny
Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe
Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS
Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10 - Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)
Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75

Heures d'ouverture des bureaux

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 9h00 à 12h00.
Les mercredis : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30.
En dehors de ces heures, en prenant rendez-vous directement avec le service pendant les heures d'ouverture au public.
Le Service Population – Etat civil est également accessible au public les 1er et 3ème samedis du mois, de 9h00 à 11h00.

ATTENTION : les permanences de novembre auront lieu le 2ème et le 4ème samedi du mois, soit le 9/11 et le 23/11 aux mêmes heures (de 9h à 11h) !

Service Affaires générales

La Commune de Sombreffe vient d'adhérer à be alert portail fédéral pour l'alerte et l'information à la population

Qu'est-ce que BE-Alert ?
BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

Jusqu'à présent, l'alerte et l'information à la population pouvaient se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou -en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire- par le biais d'un réseau de sirènes.
Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de nouveaux canaux complémentaires. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail. De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie).
BE-Alert dispose de capacité suffisante pour alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux :

- 100 SMS par seconde
- 600 appels téléphoniques simultanés
- 10.000 mails par seconde

Le projet BE-Alert
En 2014, le Centre de Crise a lancé le projet-pilote BE-Alert et a permis, pendant deux années, à 33 communes de le tester, l'évaluer et d'apporter des pistes d'amélioration pour élaborer un outil performant à proposer à tous les services et autorités du pays concernés par la sécurité des citoyens.

BE-Alert est un outil en constante évolution s'appuyant sur différentes technologies qui permettent de vous alerter où que vous soyez.

Soyez alerté : inscrivez-vous !
Inscrivez-vous à BE-Alert sur www.be-alert.be pour recevoir une alerte. Vos données seront utilisées pour vous alerter en situation d'urgence. L'inscription ainsi que les messages reçus sont gratuits.
Il suffit de s'inscrire pour transmettre vos différentes coordonnées actualisées sur le site www.be-alert.be. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone.

Qu'est-ce que l'alerte ?
Lors d'une situation d'urgence dans votre quartier, vous souhaitez être alerté à temps. L'alerte de la population est la première action en communication de crise.
En cas d'urgence, votre commune, province ou le Ministre de l'Intérieur s'assureront de vous fournir les recommandations urgentes dans les plus brefs délais. Sachez dès lors que faire pour vous mettre rapidement en sécurité (par exemple fermer portes et fenêtres).

Une alerte réussie doit pouvoir alerter :
- le plus possible de personnes concernées
- dans un laps de temps le plus court qu'il soit
- avec un message uniforme, clair et concret
- émanant d'une source officielle clairement identifiée
- par différents canaux complémentaires

Une alerte multi-canaux
La manière dont vous serez averti varie en fonction des canaux disponibles dans votre commune, votre province et au niveau national. Selon la situation d'urgence, l'autorité responsable de la gestion de crise peut décider de vous alerter via différents canaux : porte-à-porte, message via haut-parleur de la police, BE-ALERT, réseaux sociaux.

Préparez-vous
Vous pouvez vous préparer en vous informant correctement sur ce que vous devez faire selon le type d'alerte et sur les canaux disponibles auprès de votre commune. Vous pouvez déjà :
- vous inscrire à BE-Alert.
- suivre les canaux officiels (réseaux sociaux) de votre commune, province ou du centre de crise fédéral.

Réagir à une alerte
Aucune commune n'est à l'abri des risques. Afin de réagir rapidement et efficacement, il est important de vous informer sur les risques quotidiens et exceptionnels qui pourraient se produire.
Le manque de conscience et de connaissance sur les risques (domestiques, naturels, technologiques, …) entrainent souvent des conséquences supplémentaires dans la gestion d'une situation d'urgence : panique de la population et mouvement de foule, comportements inconscients de certains citoyens,…
C'est pourquoi, des citoyens bien informés sont davantage susceptibles de développer des comportements adéquats.
En situation d'urgence, veillez à toujours suivre les recommandations des autorités : mise à l'abri, évacuation, prise de comprimés d'iode en cas d'incident nucléaire,…

Pour en savoir plus sur ce qu'il convient de faire avant, pendant et après une situation d'urgence, consultez le site web www.info-risques.be

Un nouveau site Internet communal

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Commune de Sombreffe a mis en ligne une nouvelle version de son site Internet www.sombreffe.be !

Un travail de refonte complet du site a été mené ces derniers mois, en collaboration avec l'intercommunale IMIO. L'arborescence est à présent plus intuitive et les informations sont faciles à repérer. Plus élégant, plus dynamique, il offre une information interactive et géolocalisée. Son graphisme s'adapte aussi bien aux ordinateurs qu'aux tablettes et smartphones.

En page d'accueil du site, vous trouverez les informations et événements qui font l'actualité de la Commune de Sombreffe.

Le site offre plusieurs voies d'accès à l'information :

- La première est le **menu** « **Je Suis** » (en haut à droite de l'écran), il vous permet de choisir le contenu selon votre profil (ainé, touriste, parent, journaliste, ...).
- La deuxième voie d'accès est le **menu** « **Je Trouve** » (en haut à droite), il vous permet de choisir le sujet précis recherché par type d'information : démarches administratives, agenda, annuaire, publications, règlements communaux, ...
- La troisième est le **moteur de recherche**, qui balaye le contenu du site et vous propose les pages d'informations les plus pertinentes.
- La quatrième voie d'accès à l'information est le **menu principal**, qui reprend le contenu du site, hiérarchisé en trois catégories : **MA COMMUNE, LOISIRS et ÉCONOMIE**.

Toutes les matières communales s'y retrouvent, ainsi que les thématiques importantes dans la vie d'une commune : culture, éducation, emploi, santé, social, sport, tourisme, vie associative et commerçante, ...

- La dernière porte d'entrée du site est un **bloc simplifié**, qui offre un accès rapide aux informations les plus demandées par les visiteurs : annuaire, démarches, gestion des déchets, horaire,...

Les pages intérieures du site détaillent ensuite de nombreuses informations complémentaires.

Enfin, n'hésitez pas à contacter les responsables de ce site si des données reprises sont erronées ou manquantes, en remplissant le **formulaire de contact** (en haut à l'extrême droite de la page) ou en cliquant sur l'icône « signaler une erreur » présente à droite de chaque page intérieure du site. Nous les corrigerons dans les plus brefs délais.

Quant au **« guichet en ligne »**, une nouvelle version du est en cours de construction et sera proposée dans les prochains mois aux citoyens. Ce service permettra de commander des documents officiels, de signaler un avaloir bouché ou un éclairage défectueux, …, sans devoir se déplacer à l'Administration.

Par ailleurs, n'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook **"Commune de Sombreffe-Officiel"** pour connaître les actualités et événements de votre Commune.

Nous restons également à votre disposition pour toute question au 071/827 439 ou via l'adresse email info@sombreffe.be.

Cérémonie patriotique du 11 novembre

Invitation à tous – Un geste citoyen pour le Souvenir !
C'est le lundi 11 novembre prochain qu'aura lieu la célébration de la fin de la 1ère Guerre Mondiale en Europe. Nous commémorerons toutes celles et ceux qui ont vécu ces terribles évènements.

A cette occasion, vous êtes cordialement invités à 11h00 au monument aux morts de Ligny pour la cérémonie d'hommage, qui sera suivie d'un verre de l'amitié à l'Administration communale.

Service Population - Etat civil

Mariages (août et septembre 2019)

GENIESSE Xavier et VAN LAER Marine (mariés le 3/08/2019)

POISSON Nicolas et VAN BELLE Delphine (mariés le 14/09/2019)

RAEYMACKERS Xavier et PIGEOLET Elodie (mariés le 14/09/2019)

JACQUES David et ROBAYE Nadine (mariés le 21/09/2019)

Accordant la plus haute importance à la protection de la vie privée, l'Administration communale doit effectuer le traitement des données à caractère personnel, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018. Dans ce cadre, la communication d'informations telles que, par exemple, les naissances dans l'entité, est soumise à pareille réglementation et nécessite le consentement préalable des parents.

Cérémonie des noces d'or, de diamant et de brillant, le 25 septembre 2019

Comme chaque année, le Collège communal a réuni les couples de l'entité fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et de brillant (65 ans de mariage).
Quinze couples jubilaires ont été accueillis à une cérémonie officielle, le mercredi 25 septembre dernier, dans la salle de réception du Centre communal de Ligny.

Noces d'or (50 ans)

Les époux Daube-Roelandts, mariés le 23/05/1969 à Ligny

Les époux Lefebvre-Sapin, mariés le 12/07/1969 à Ligny

Les époux Robert-Bousman, mariés le 12/07/1969 à Gentinnes

Les époux Cartiaux-Dubois, mariés le 19/07/1969 à Aiseau

Les époux Labye-Van Den Driessche, mariés le 30/08/1969 à Saint-Josse-Ten-Noode

Les époux Smet-Sebille, mariés le 13/09/1969 à Ixelles

Les époux Brochard-Gaspar, mariés le 27/09/1969 à Stavelot

Les époux Hanoteau-Picard, mariés le 19/12/1969 à Marseille

Les époux Bosard-Delory, mariés le 20/12/1969 à Lodelinsart

Noces de Diamant (60 ans)

Les époux Labye-Looze, mariés le 13/01/1959 à Rochefort

Les époux Deprez-Verhaegen, mariés le 26/09/1959 à Farciennes

Les époux Coulon-Lequime, mariés le 05/12/1959 à Brye

Noces de Brillant ou Palissandre (65 ans)

Les époux Dechamps-Brunelle, mariés le 10/06/1954 à Genappe

Les époux Tilmant-Leclercq, mariés le 03/07/1954 à Sombreffe

Les époux Debrulle-Burtaux, mariés le 07/08/1954 à Corroy-le-Château

En présence et avec la participation des Echevines Laurette HENNE et Béatrice PLENNEVAUX, des Echevins Jonathan BURTAUX et Benoît VANDENSCHRICK, des Conseillers communaux Betty HAINAUT et Philippe RUQUOY, le Bourgmestre Etienne BERTRAND a eu le grand plaisir de présenter chaque couple mis à l'honneur selon leur année de mariage : 1969, 1959 et 1954. Des petites anecdotes, un rappel en image de certaines actualités de l'année et des extraits de l'une ou l'autre chanson d'époque ont animé cet après-midi festif !

C'est dans une ambiance décontractée et participative que les couples jubilaires ont reçu les cadeaux de circonstance de la part de l'Administration communale et les félicitations de SM le Roi et la Reine.

Pour clôturer la cérémonie, les couples, entourés de leur famille, se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, suivi par un goûter !

Service Cohésion sociale

Espace Public Numérique

Dans le cadre des activités que l'EPN de Ligny veut mettre en place pour les jeunes, trois mercredis après-midis NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) ont été organisés.

Avec le soutien de la Province de Namur et la collaboration d'Action Médias Jeune et du TRAKK, des ateliers « Découverte impression 3D », « Création de jeux vidéo », « Création d'une manette de jeu » ont eu lieu les 11, 18 et 25 septembre 2019.

Les jeunes de toute l'entité étaient les bienvenus et un grand nombre de participants sont venus découvrir de nouvelles technologies liées à l'informatique ou à l'électronique.

Pour faire suite à ces ateliers, l'EPN de Ligny est heureux de vous annoncer **la mise en place de nouvelles activités sur Ligny : « Les mercredis NTIC jeunes ».** Atelier Photo numérique, robot Thymio, Word et Excel, utilisation de Windows, prévention informatique, le Web, comment se protéger sur Internet, mieux utiliser Facebook et les réseaux sociaux. Pour faire simple, tout ce qui touche de près ou de loin l'informatique pourra être abordé.

Et, bien évidemment, nous gardons l'accueil et l'assistance auprès de la population en venue libre ou sur rendez-vous le mardi (toute la journée), le mercredi matin ainsi que le vendredi matin pour notre Photolab.

Permanence du SPF Sécurité Sociale

Vous avez besoin d'aide pour introduire une demande d'allocations d'handicap, de carte de stationnement PMR ou toute autre démarche concernant le suivi de dossiers ?
Une assistante sociale du SPF Sécurité Sociale organisera une permanence **les mardis 29 octobre, 26 novembre et 17 décembre 2019, de 9h00 à 12h00** à l'Administration communale de Sombreffe, Allée de Château-Chinon, 7 (accueil dans la salle d'attente située au -1, entrée côté service Cadre de vie/Urbanisme).
Veillez à emporter votre carte d'identité et tout autre document nécessaire aux démarches à effectuer.
Informations :
071/82.74.15 ou cohesionsociale@sombreffe.be.

Stage d'été avec l'asbl OXYJeunes

Du 5 au 23 août, le Centre communal de Ligny a accueilli trois semaines de stages hauts en couleurs où plus de 130 enfants se sont succédé. Animés par l'asbl OXYJeunes, ils ont eu l'occasion de découvrir différents thèmes.

La première semaine, basée sur « l'éco-création », a permis aux enfants de laisser libre court à leur imagination et de s'initier au « Do it Yourself ». Ils ont été encouragés à devenir éco-citoyens pour aujourd'hui et surtout demain.

Place au monde du sport lors de la deuxième semaine avec le thème « A fond la forme ». Un thème qui leur a permis de se dépenser, de bouger et de découvrir de nouveaux sports comme le Crossfit.

Enfin, lors de la troisième et dernière semaine, ils ont pu s'initier aux arts de rue au travers de balades dans le quartier. Ils ont parfait leurs techniques d'artistes, en créant leur propre 'tag' réalisé chacun sur un grand support qu'ils ont pu reprendre chez eux en fin de semaine.

Encore un très bel été animé par OXYJeunes ! Si ces stages ont évidemment pour but principal de permettre aux enfants de passer de super moments pendant les vacances, toutes ces animations sportives, ludiques et créatives doivent également les aider à trouver leur place dans la société en devenant des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires, des « CRACS ».
Nous vous donnons rendez-vous lors des vacances d'automne pour de nouvelles aventures et vous souhaitons une belle rentrée.

Service Cadre de vie

Cimetières

Travaux pendant la Toussaint

Les travaux de nettoyage et d'entretien des tombes ainsi que tous les travaux de construction seront interdits dans le cimetière à partir du 27 octobre 2019.
Les cimetières restent accessibles pour le recueillement et le dépôt de fleurs.

Vous trouverez sur les sépultures arrivées à échéance, un affichage individuel.
Il est toujours possible de les renouveler gratuitement au service Cadre de vie/Cimetières (Frédéric VANSIMAEYS) au 071/82.74.36.

- Cimetière de Sombreffe : 9 sépultures
- Cimetière de Ligny : 5 sépultures
- Cimetière de Boignée : 6 sépultures
- Cimetière de Tongrinne : 2 sépultures

Nuit Européenne des chauves-souris du 10 août à Tongrinne

C'est pour la découverte d'un monde méconnu et intriguant, celui de ces formidables mammifères volants qu'est l'ordre des chiroptères (du grec : « chiro » la main et « ptère » l'aile), qu'une cinquantaine de personnes dont une quinzaine d'enfants s'était donné rendez-vous à l'école de Tongrinne.

Après un mot d'accueil de l'Echevin Pierre MAUYEN, Monsieur FAUVILLE, guide nature au Cercle des Naturalistes de Belgique, a débuté son exposé multimédia.

Pipistrelles, oreillards, murins, rhinolophes et autres chauves-souris, ont dévoilé au public captivé quelques-uns de leurs incroyables secrets, comme leur anatomie, l'usage des ultrasons indispensables à leur vision, l'habitat, le mode de vie mais aussi les dangers qui les guettent. Monsieur FAUVILLE a également conseillé sur les aides ponctuelles que nous pouvons leur apporter, comme la reformation de bocage avec la plantation de haies indigènes et de vergers, des ouvertures adaptées dans les édifices publics (églises en particulier) mais aussi dans les anciennes granges, remises,… et la pose de nichoirs artificiels.

Après cette présentation, les participants se sont réunis à l'extérieur, sous le vol annonciateur d'une pipistrelle, de découvertes riches et nombreuses pour la suite.
Notre balade de deux heures dans les rues de Tongrinne a permis au public d'observer, mais aussi d'entendre grâce à une batbox (appareil transformant les ultrasons pour être audible à l'oreille humaine) et d'apercevoir furtivement quelques spécimens de pipistrelles, Murins de Daubenton et autres espèces non identifiées.

Au vu du succès de cet événement, il ne fait aucun doute qu'il sera réédité l'an prochain.

Si les chauves-souris vous intéressent et que vous n'avez pas eu l'occasion de participer à cette édition, le service Cadre de vie/Environnement tient à votre disposition différentes brochures de sensibilisation et de protection.

Environnement : Journée de l'arbre

En 2019, fêtons le Cornouiller, arbre splendeur d'automne

Le week-end de la Sainte Catherine, soit **le <u>vendredi 22 novembre</u> à la Maison communale (de 9h00 à 16h00) et le <u>samedi 23 novembre</u> au Hall de voirie (de 9h00 à 12h00)**, se tiendra la traditionnelle distribution de plants à la population sombreffoise.

Indigènes en Wallonie, le cornouiller mâle et le cornouiller sanguin sont des espèces parfois difficiles à distinguer l'une de l'autre. Quoique absent de certaines régions comme la Haute-Ardenne, le cornouiller sanguin est cependant beaucoup plus fréquent que le mâle. Ce dernier se développe de préférence sur sol calcaire, du moins à l'état sauvage. Au jardin, l'un et l'autre pourront se contenter de peu.

- **Le cornouiller mâle (Cornus mas L.)** : cet arbuste à feuilles caduques de 2 à 6 mètres de haut présente un atout particulier pour l'apiculteur, puisque sa floraison précoce (mars-avril) est une source importante de pollen. Ses fruits rouges sont comestibles.
- **Le cornouiller sanguin (Cornus sanguinea L.)** : d'une hauteur maximale de 5 mètres, cet arbrisseau à feuilles caduques voit ses rameaux devenir rouge au soleil. Ses fruits noirs regroupés en grappes ne sont pas comestibles.

Ces deux espèces sont par ailleurs d'un grand intérêt esthétique en automne. Leur feuillage se pare alors de couleurs flamboyantes, se déclinant du rose pâle au rouge pourpre.

Cette année, la Commune de Sombreffe a décidé de changer le type de distribution et d'inciter les citoyens à planter une haie gourmande.

La haie gourmande est un régal pour les yeux et pour les papilles, la saison venue ! Elle ravira les enfants qui pourront cueillir ces gourmandises comme des grands...qui les dégusteront comme des enfants ! Grâce à cette haie, ils pourront confectionner des confitures et des desserts, agrémenter des plats en y apportant une note d'originalité.
Nous proposons à 75 familles Sombreffoises de recevoir un lot de 4 plantes pour 5 mètres de haie, accompagné d'un livret réalisé par le service et comprenant : des conseils de plantation, la législation en vigueur (distance avec les voisins,...), une description de plantes et des recettes pour mettre leurs fruits à l'honneur.

La distribution se fera <u>sur réservation obligatoire</u> au service Cadre de vie/Environnement (Frédéric VANSIMAEYS - 071/82.74.36 ou frederic.vansimaeys@sombreffe.be) **en précisant le choix du lot souhaité** :

- Lot 1 - Cornouiller, Mirabellier, Josta, Amelanchier
- Lot 2 - Cornouiller, Poirier Doyenné du Comice, Framboisier, Sureau
- Lot 3 - Cornouiller, Rosa rugosa, Prunier myrobolan, Groseillier à maquereaux

Les lots réservés seront à retirer aux dates précisées en début d'article.

Collecte des déchets d'élagages

Cette collecte sera effectuée sur tout le territoire de l'entité **la semaine du 11 au 15 novembre 2019 avec inscription préalable obligatoire** à la Commune, **avant le 8 novembre** au 071/82.74.36 (service Cadre de vie).

Les déchets verts collectés devront être issus des activités normales d'entretien des jardins (branchages) ne pouvant être mis dans des sacs.

Dans tous les cas, leurs poids, dimensions et natures permettront le chargement dans un véhicule de collecte. La longueur maximum sera de 1,50 mètre et ils seront solidement ficelés avec de la corde (l'usage de fil de fer est interdit).

Il serait souhaitable de faire des fagots différents en fonction de la grosseur des déchets.

Les déchets seront déposés devant l'habitation de manière visible

Les autres petits déchets (feuilles) pourront être déposés dans des boîtes en carton ouvertes.

ATTENTION : maximum 3M³ par habitation.
Les déchets qui ne correspondent pas à cette description ne seront pas emportés.
Les souches ou autres tontes de pelouses ne seront pas ramassées.

Le parc à conteneurs est également à votre disposition pour les déchets d'élagage (du mardi au samedi de 9h00 à 17h00 - téléphone 071/81.49.31). Ce service est GRATUIT.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Cadre de vie/Environnement, au 071/82.74.36.

Nouveau sac bleu depuis le 1er octobre !

Presque tous les emballages en plastique peuvent être à présent triés avec les PMC, pour plus de recyclage et moins de déchets résiduels.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons pouvaient être jetés dans le sac PMC. Tous les emballages ménagers en plastique viennent maintenant s'y ajouter. Pensez aux pots de yaourt ou aux barquettes de beurre. Mais désormais, les sacs et films en plastique peuvent aussi être triés avec les PMC.

S'il vous reste des rouleaux d'anciens sacs bleus, ils restent valables jusqu'à épuisement du stock. Aucun problème donc si vous en avez en réserve ou si les nouveaux sacs ne sont pas encore disponibles dans votre point de vente.

Toutes les infos sont sur le site www.lenouveausac-bleu.be du BEP Environnement.

Le nouveau sac bleu est une initiative de Fost Plus et des entreprises qui commercialisent des produits emballés, en étroite collaboration avec les intercommunales de déchets et les administrations locales. L'objectif est de recycler la plus grande quantité possible d'emballages ménagers.

Vous avez des questions sur le nouveau sac bleu de votre Commune ? Contactez votre intercommunale :
BEP Environnement
Avenue Sergent Vrithoff, 2 - 5000 Namur
081/71.82.11
environnement@bep.be
http://www.bep-environnement.be

Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.
Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.
A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.
Le CPAS de Sombreffe vous accueille (rue Haute, 7 à 5140 Ligny) lors des **permanences organisées les mardis - mercredis - jeudis de 9h00 à 12h00** et les autres jours sur rendez-vous.
Pour les habitants de Sombreffe, une permanence supplémentaire est organisée sur rendez-vous en téléphonant au CPAS au 071/49.01.11 – D'HOOGHE Anne-Sophie.

Les services proposés

- **Accueil administratif** : FRAIPONT Caroline - Tél. 071/49.01.10 - Fax 071/49.01.19
- **Accueil/Service social** :
  - *Pour Sombreffe* : D'HOOGHE Anne-Sophie - 071/49.01.11 - asd@cpas.sombreffe.be (sur rendez-vous uniquement)
  - *Pour Tongrinne* : CHALLE Carole - 071/49.01.12 - carole.challe@cpas.sombreffe.be
  - *Pour Ligny et Boignée* : DEVILLERS Gwenaëlle/HAVELANGE Philippe - 071/49.01.13 - gwenaelle.devillers@cpas.sombreffe.be - philippe.havelange@cpas.sombreffe.be

- **Allocation de chauffage** : CHALLE Carole
- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS
- **Directrice générale** : MONJOIE Christine - 071/49.01.15

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10
- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS - Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale - 071/89.18.00 (lundi, et mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h00 à 16h00 – mercredi après-midi, de 13h30 à 16h00, réservé aux enfants)

- **Energie** : GOFFAUX Pascal, tuteur énergie - tuteur.energie5140@gmail.com
- **Insertion sociale** : BAUDUIN Stéphanie - 0479/29.08.35 ou 071/49.01.17 (sur rendez-vous) - stephanie.bauduin@cpas.sombreffe.be
- **Job coaching** : PIZZUTO Lorena - les lundis et jeudis matin, uniquement sur rendez-vous - 071/49.01.14 – lorena.pizzuto@sambreville.be

- **Logements sociaux** pour les aînés **« Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 071/49.01.10
- **Receveuse régionale** : Amélie LALOUX - 071/49.01.14
- **Médiation de dettes** G.R.E.A.S.U.R. : GREGOIRE Léa - les lundis sur rendez-vous - 081/44.61.81

- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses,…) : FRAIPONT Caroline - 071/49.01.10 - 0494/43.45.56

- **Repassage** « La Manne à linge » **et Vêtements de seconde main** « Le Fourre-tout » : rue Gustave Fiévet 38 à Sombreffe - 0495/89.11.95 - du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Coordonnées de contact du CPAS :
Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - www.cpas.sombreffe.be - info@cpas.sombreffe.be
Tél. : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

POD Maatschappelijke Integratie
SPP Intégration Sociale

Avez-vous droit à une allocation de chauffage?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- ✓ le gasoil de chauffage
- ✓ le pétrole lampant (type c)
- ✓ le gaz propane en vrac

Pas d'allocation de chauffage pour :

- le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville
- le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne

… et vous appartenez à une des catégories suivantes :

→ **1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité**

- VIPO ou : veuf ou veuve, invalide, pensionné(e) ou orphelin
- enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- chômeur de longue durée (depuis plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée
- bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS)
- bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration

et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie.

→ **2ème catégorie : les ménages à faibles revenus**

Le montant des revenus annuels bruts[1] imposables de votre ménage est inférieur ou égal à **€ 19.105,58** augmentés de **€ 3.536,95** par personne à charge[2].

→ **3ème catégorie : les personnes surendettées**

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes **ou** d'une médiation de dettes
et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au payement de votre facture de chauffage.

… alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

- Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage, du prix par litre et la catégorie à laquelle vous appartenez.
- La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019.
- Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.
- Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.
- Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210 €.

Où et quand introduire votre demande ?

- Où : auprès du CPAS de votre Commune
- Quand : dans les 60 jours de la livraison

POD Maatschappelijke Integratie
SPP Intégration Sociale

[1] Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.
[2] Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 3.270,00 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

Nos enfants

Enseignement communal

Des nouvelles de la rentrée scolaire

Le 2 septembre dernier, cartables aux dos et sourires jusqu'aux oreilles, 377 élèves franchissaient les portes de nos belles écoles communales.
Parfois timides, curieux ou intrigués, après deux longs mois de vacances, les bambins et leurs parents découvraient les enseignants autour d'un bon petit déjeuner.
Dans le "swing" de la rentrée, des réunions de parents ont permis de présenter les équipes pédagogiques, les équipes du temps de midi, les équipes des accueillantes d'IMAJE (Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants) ainsi que l'équipe du centre PMS/PSE (Psycho-médico-social/Promotion de la santé à l'école) et l'Académie de musique de Tamines.
Le projet « soupe » à Tongrinne, le projet « biodiversité » à Ligny et le projet « école numérique » à Boignée furent le "top départ" d'une année riche en aventures pédagogiques.

Réunion de rentrée en M3 à Tongrinne chez Mme Nathalie

Réunion de rentrée chez Mme Patricia en M2 à Tongrinne

Les équipes pédagogiques – rentrée 2019

Les équipes du temps de midi – rentrée 2019

Projet sur la biodiversité à Ligny

Le mercredi 11 septembre, les élèves de P1-2 de l'Ecole communale de Ligny débutaient un grand projet sur la biodiversité par une visite du rucher de Monsieur LEQUEUX, apiculteur à Sombreffe.
Que de découvertes ! Après une belle présentation de Monsieur LEQUEUX sur la vie de l'abeille, suivie d'une visite du rucher et d'une séquence de questions, nos élèves ont eu la joie de déguster du miel.

Enchantés par cette visite, attentifs aux insectes, ils sont tous rentrés à l'école par le RAVEL.

Expressions citoyennes

A vos plumes, citoyens !

Cette rubrique du Bulletin communal donne à chaque citoyen(ne) de la Commune l'occasion de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général et relatifs à la vie communale.

Le ton des articles doit rester courtois et respecter les personnes. Seuls les articles signés et indiquant clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur pourront être pris en compte.

Vous souhaitez nous envoyer un texte ? La date limite de remise de celui-ci est le **lundi 28 octobre** pour une parution la semaine du 2 décembre 2019. Merci d'envoyer les informations, par e-mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

Article de Monsieur Marc Wansard reçue par email le 2/09/2019

A la lecture du dernier bulletin communal, j'ai apprécié le rappel du « bien vivre ensemble à Sombreffe » relatif aux devoirs du citoyen en ce qui concerne l'entretien des trottoirs et abords. C'est effectivement utile rappeler ces règlements communaux.
Mais la commune ne devrait-elle pas montrer l'exemple ? Car les abords du rues, routes et autres chemins communaux sont dans un état désastreux, sans aucun entretien ni fauchage (sans compter les risques d'accidents à certains carrefours pour cause de mauvaise visibilité). Comme exemple ne voyons que la rue de Wavre, la rue du Pont au Rieu, la rue du château, j'en passe et des pires.
Et que l'on n'évoque pas l'excuse de « fauchage tardif écologique» car n'est-ce pas stupide de faucher APRÈS que les chardons, berges du Caucase, orties et autres saloperies aient eus largement le temps de se développer et de disperser leurs graines et semences partout, entre-autres dans les propriétés privées... où le règlement communal oblige de les détruire. Paradoxal, non !?
« Sombreffe village propre » est un slogan que je me souviens d'avoir vu à l'entrée de l'entité. Doux souvenir....??
Bien à vous.

Un bilan des actions de propreté menées cette année dans l'entité de Sombreffe sera présenté dans le prochain bulletin communal.

La vie des associations

AMNESTY INTERNATIONAL

Le "Marathon des Lettres 2019", organisé par le groupe Gembloux-Sombreffe d'AMNESTY INTERNATIONAL, se tiendra **le mercredi 4 décembre 2019 de 9h à 12h** dans le hall d'entrée de l'Administration communal de Sombreffe et **de 14h à 16h** dans le hall d'entrée du Complexe Sportif de Sombreffe.

Contact : Romilly Van Gulck : 0478/26 38 34
Marie-Elisabeth Kiessel : 0479/39 51 98

Envie de marcher… Avec d'autres ?

Rendez-vous Place du Stain à 9h45, **les 1er et 3ème mardis du mois.**
Nous marcherons dans Sombreffe et les environs proches pendant plus ou moins 2 heures (entre 6 et 8 km).
Renseignements : M-C. Mehagnoul - 0470/568.127 ou mehagnoul1955@gmail.com.

Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe

Samedi 23 novembre 2019 :
dernier voyage de l'année à Durbuy

Au programme :

Départ : Carrefour du Docq à 8h – Place du Stain à 8h05 – Ligny Sud arrêt du bus à 8h15
10h : Visite et dégustation à la confiturerie St Amour.
Marché de Noël
12h15 : Repas au restaurant LA CALECHE (potage du jour, vol au vent de poule, flan aux poires, apéritif et boissons comprises).
15h : Visite guidée aux Topiaires.
16h : Retour au marché de Noël.
PRIX : 55 € pour les membres – 60 € pour les non-membres
RESERVATION et PAIEMENT pour le 8/11/2019 sur le compte BE61 0682 3026 7317 – Les sens du temps. Plus de remboursement pour désistement après le 15/11/2019.

Samedi 14 décembre 2019 : Dîner de Noël salle Saint-Laurent dès 11h30.

Au menu : Apéro - Potage aux potirons et lardons - Blanquette de dinde aux petits légumes & tagliatelles - Bûche de Noël & Café

Prix : 20 € pour les membres – 25 € pour les non-membres.
Paiement pour le 5/12/2019 (voir compte ci-dessus)
Cotisation : 10 € - Renseignements : 0476/86.92.29 ou ritalejeune@hotmail.com.

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Ligny

Marché de Noël :
Organisation d'un Marché de Noël **le samedi 7 et le dimanche 8 décembre 2019** dans les espaces extérieures du Ligny1815Museum
Renseignements : 071/81.83.13 - 0477/47.38.71 ou tourisme.ligny@gmail.com

Marche ADEPS :
Le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Ligny organise sa marche ADEPS 5-10-15-20 kms le **lundi 11 novembre 2019**, au départ de la Salle Général Gérard Ligny 1815.

A découvrir :

l'Espace Livres

La bibliothèque publique de Sombreffe
Une initiative citoyenne soutenue par la Commune

à la Maison Multiservices, rue Haute, n° 5 à Ligny
Salle Château-Chinon

Ouvert tous les samedis
de 15h à 17h

près de 3000 livres de qualité
arrivage régulier de romans tout récents
plus de 500 livres pour les enfants.

Inscription : 3€ par famille
Emprunt : 20 cents/livre

www.espacelivres.be

Ligue des Familles

Traditionnelle Bourse (jouets, livres, vélos pour enfants)
Dimanche 27 octobre 2019, de 10h30 à 12h (à partir de 10h00 pour les membres).
Dépôt (20 articles) le samedi 26 octobre, sur rendez-vous : sombreffe@liguedesfamilles.be ou Nicole Constant au 071/889.515, entre 19h00 et 21h00.

Vous souhaitez devenir membre ?
Dans ce cas, vous trouverez toutes les indications utiles sur le site www.citoyenparent.be.

Envie d'être utile aux familles de Sombreffe ?
Rejoignez un groupe sympathique et dynamique !
A Sombreffe, la Ligue des Familles lance un appel à toute personne pouvant donner un peu de son temps lors de l'organisation de ses activités : brocantes aux vêtements (printemps, automne), bourse aux jouets, spectacle jeune public,…
Pour la bonne organisation de ces activités, le relais local se réunit environ tous les deux mois.
Toute aide est la bienvenue, même partielle ou ponctuelle.
Contactez-nous : sombreffe@liguedesfamilles.be.

CULTIVONS LES ATERNATIVES…

Depuis plus de 10 ans, **les petits déjeuners Oxfam** sont, à Sombreffe, un moment de rencontres conviviales et de soutien au commerce équitable.

Pourquoi ?
- Pour faire découvrir les alternatives alimentaires qui s'offrent à nous : produits issus de petits producteurs des pays du Sud et de producteurs locaux.
- Pour soutenir la dignité et la valorisation de l'homme et de la femme par leur travail au coeur de la production durable et équitable.
- Pour découvrir la saveur des produits de base locaux ou importés par Oxfam à déguster autour d'une table bien garnie.
- Pour la convivialité et la facilité des rencontres entre amis, voisins, collègues.
- Pour rassembler nos forces en faveur de la justice, de la solidarité et de la consommation durable.

Rendez-vous **le dimanche 17 novembre de 8h30 à 10h30**

Ecole des 2 Châtaigners – Chaussée de Nivelles, 79 à Sombreffe

Au programme :
- Petit déjeuner équilibré et varié
- Vente de produits Oxfam

Informations sur le projet soutenu par les « petits déjeuners Oxfam 2019 » :

DHAKA HANDICRAFTS, une organisation du Bangladesh qui regroupe 1205 femmes artisanes actives dans le domaine du tissage de produits à base de matières locales, durables, et naturelles. Cette activité leur permet d'améliorer les conditions d'existence de la famille.

http://www.dhakahandicrafts.com/

Inscriptions : 071/16.32.14 – 071/88.93.73 – sms : 0478/44.03.44

Une organisation de l'asbl **QUALIVIE** avec la participation des « Conteuses de la Goffe », des groupes locaux d'Amnesty International et du CNCD 11.11.11, et d'artisans locaux.

SAMARAVIA asbl

Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2019 : EXPO PHOTOS au Centre communal de Ligny. Bienvenue aux amateurs et aux professionnels.

Sentiers Sombreffois

Le groupe **"Sentiers Sombreffois"** propose un ensemble d'activités concrètes autour de la thématique des sentiers.

Un de ses objectifs est **d'identifier, revaloriser et rétablir** avec des citoyens, un réseau cohérent et suffisamment fourni de sentiers et chemins, afin de proposer une possibilité de se déplacer de manière douce.

Depuis quelques mois, il s'est consacré à réaliser l'inventaire physique des sentiers sur l'entité de Sombreffe. Cet inventaire est maintenant terminé. Le groupe va maintenant passer à la seconde étape : le maillage des sentiers. Ce maillage va permettre de définir un réseau de sentiers qui permettra de relier différents pôles d'intérêt. Ces pôles d'intérêt peuvent être des pôles de mobilité comme un arrêt de bus, une gare, un centre de village, ... ou des pôles liés au patrimoine, à la biodiversité, ...

Le 20 octobre 2019, dans le cadre de la semaine des sentiers, il vous convie à la Journée des Sentiers Sombreffois organisée à Tongrinne, rue de Boignée, dans le local du club de pétanque.

Différentes balades originales vous permettront de découvrir les sentiers :

- **Balade méditative animée par Annick Pirson - Départ : 10h - Durée 1h30**
- **Balade à la découverte du patrimoine animée par Jean Warzée : Départ 14h - Durée 2h30 à 3h - Distance +/- 10km**
- **Balade des énigmes - balade en autonomie : départ libre entre 10h et 15h - Distance +/- 5 km**

Tout au long de la journée, différents panneaux didactiques et les membres du groupe seront à votre disposition afin que vous puissiez **découvrir les activités** du groupe et surtout **faire part de vos commentaires** sur l'inventaire et le maillage. Votre avis est important.

Un bar démocratique avec quelques gâteries préparées par les membres du groupe sera à votre disposition.

Vous souhaitez plus d'informations ou rejoindre le groupe :
Facebook « Sentiers Sombreffois » ou
par mail sentiers5140@gmail.com

NB. Pour les balades guidées, inscription souhaitée par mail sentiers5140@gmail.com ou au 0495/26.21.87.

Historique des fêtes napoléoniennes à Ligny

Demande de collaboration pour un ouvrage

De nombreux amis napoléoniens et autres de la région savent que depuis de nombreuses années, je suis passionné par la dernière campagne de Napoléon en Belgique en juin 1815.

En effet, à ce jour, j'ai déjà écrit une dizaine d'ouvrages sur le sujet et qui concernent notamment les batailles de Ligny, des Quatre-Bras et du 17 juin 1815. Par ailleurs, je donne des conférences et en tant que guide napoléonien agréé de la Région wallonne, des visites guidées de plusieurs champs de bataille napoléoniens en Belgique.

Beaucoup d'amis et d'autres personnes m'ont déjà aidé et continuent d'ailleurs toujours à le faire. Je m'adresse à vous pour vous informer que je suis occupé à finaliser un ouvrage consistant à décrire l'Historique des fêtes napoléoniennes à Ligny depuis sa création en 1965.

A cet effet, je prie toute personne désireuse de m'aider dans cette recherche passionnante et constructive (apport de photos, films, documents, souvenirs, objets, etc.), à prendre contact avec moi.
Je vous remercie d'avance.

Léon BERNARD
Chaussée de Chastre, 144
5140 Sombreffe
Tél. : 071/88.75.73
Gsm : 0476/73.67.12
E-mail : leonbernard@hotmail.be

Sombreffe en Transition

Des nouvelles des Incroyables Comestibles

Il s'agit d'un mouvement mondial visant à créer une abondance de nourriture gratuite, partageable par tous, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, saine, durable et conviviale.
Nos bacs à nous, sombreffois, sont nés d'une initiative locale et sont, depuis un peu plus d'un an, entretenus par vos bons soins. Alors merci à vous tous !
Les nouvelles sont plutôt bonnes pour les 4 bacs et la haie des Incroyables Comestibles visibles dans notre jolie entité. Et ce malgré cet été particulier fait de canicules avec sècheresse suivi de ces longs moments gris et pluvieux.

Mais où sont vos bacs et votre haie ?
Ils sont situés au coeur de nos villages :
A Tongrinne, vous trouverez un bac sur la place au-dessus de l'école communale (rue Maréchal Juin) et une haie comestible le long de la route du Château de Tongrenelle.
Vous trouverez 2 bacs **à Ligny**, dans le tournant de la rue Ernest Servais (la rue qui mène à la gare). Le bac le plus petit contient un myrtillier et des menthes.
A Sombreffe, le bac se trouve dans le haut de la rue Tienne de Mont. Le bac de Sombreffe contient des oyas en argile, qui diffusent de l'humidité pour les plantes.
Nous aimerions également placer un bac à Boignée.
Si vous habitez l'entité et que vous possédez un petit coin de paradis devant chez vous qui pourrait accueillir un bac Incroyable Comestible, nous serions ravis d'en discuter ensemble !
Vous pouvez mettre devant chez vous, sur votre terrain, des légumes, des fruitiers ou des herbes aromatiques à partager !
Les Incroyables Comestibles de Sombreffe est un groupe de Sombreffe en Transition, plus d'informations sur : www.sombreffe-en-transition.be - https://www.facebook.com/SombreffeEnTransition

Envie de devenir écoutant bénévole ?

Vous aimez aider les autres et avez envie de vous investir dans un projet qui correspond à vos valeurs ? Vous souhaitez vous former à l'écoute active et avoir l'occasion de la pratiquer régulièrement ?

Un bénévolat à Télé-Accueil peut vous intéresser !

« Télé-Accueil, quelqu'un à qui parler » est une ligne d'écoute gratuite disponible 24h/24 pour toute personne qui souhaite échanger sur les difficultés qu'elle traverse, quelles qu'elles soient. Nos bénévoles se relayent dans notre centre situé près de Louvain-la-Neuve afin d'offrir à ces personnes leur écoute et leur ouverture.

Les bénévoles s'engagent en moyenne quelques heures par semaine et bénéficient d'un encadrement et de formations afin que cette activité soit l'occasion d'un développement personnel pour chacun.

Intéressé(e) par un volontariat à Télé-Accueil ? Faites le pas et contactez dès à présent le secrétariat de Télé-Accueil Namur Brabant Wallon au **010/45.79.46**. Plus d'informations sur www.tele-accueil.be.

Agenda des activités

Plus d'infos sur les activités reprises ci-après dans le présent Bulletin, sauf mention contraire.

- ✓ 16/10 : **BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- ✓ 19/10 : **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- ✓ 19/10 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS
- ✓ 20/10 : **Journée des Sentiers Sombreffois** à Tongrinne, rue de Boignée (local du club de pétanque)
- ✓ 26/10 : **Dîner de chasse** de l'association Les Sens du Temps (3x20) de Sombreffe
- ✓ 27/10 : Traditionnelle **Bourse aux jouets, livres, vélos pour enfants** au CCL (10h30-12h30)
- ✓ 28/10 : **Date limite d'envoi des articles** pour le prochain bulletin communal (parution le 2/12)
- ✓ 29/10 : **Permanence du SPF Sécurité Sociale** à l'Administration communale (9h-12h)
- ✓ 09/11 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS
- ✓ 11/11 : **Marche ADEPS** organisée par le SIT de Ligny, au départ de la Salle Général Gérard Ligny 1815
- ✓ Du 11 au 15/11 : **Collecte des déchets d'élagages** (inscriptions avant le 8/11 au 071/82.74.36)
- ✓ 16 et 17/11 : **EXPO PHOTOS** de l'asbl SAMARAVIA au Centre communal de Ligny
- ✓ 17/11 : **Petits déjeuners OXFAM** organisés par QUALIVIE asbl, école des 2 Châtaigniers Sombreffe
- ✓ 20/11 : **BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- ✓ 22/11 : **Distribution de plants** à l'Administration communale (9h-16h)
- ✓ 23/11 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS
- ✓ 23/11 : **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- ✓ 23/11 : **Voyage à Durbuy** organisé par Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe
- ✓ 23/11 : **Distribution de plants** au Hall de voirie de Sombreffe (9h-12h)
- ✓ 26/11 : **Permanence du SPF Sécurité Sociale** à l'Administration communale (9h-12h)
- ✓ 30/11 : **Festivité « Boignée et la magie de Noël »**, par l'association Boignée se réveille
- ✓ 04/12 : **Marathon des Lettres 2019** par AMNESTY INTERNATIONAL de 9 à 12h (hall d'entrée Administration communale) et 14 à 16h (hall d'entrée Complexe Sportif de Sombreffe).
- ✓ 07/12 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS
- ✓ 7 et 8/12 : **Marché de Noël** dans les espaces extérieures du Ligny1815Museum
- ✓ 14/12 : **Dîner de Noël** organisé par Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe, salle Saint-Laurent.

Retrouvez d'autres activités programmées sur notre site www.sombreffe.be

Attention : Cet agenda des activités n'est pas exhaustif et est établi sur base des informations transmises à l'Administration communale. Vous souhaitez faire paraître une activité (période allant de mi-octobre à début décembre) dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 2019 ? Merci d'avance d'envoyer les informations, au plus tard le lundi 28 octobre ? Merci d'avance d'envoyer les informations, **au plus tard le lundi 28 octobre 2019**, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – Agenda ».

THQ CHAUFFAGE

Installation
Entretien
Dépannage

Sanitaire
Débouchage
Ventilation

0497 602 383 - info@thqchauffage.be - www.thqchauffage.be

si vous voulez la qualité, n'hésitez pas à nous contacter

Mr.Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi de 13h à 18h30
Du mardi au vendredi de 9h à 18h30
Le samedi de 8h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31
Tél. 071 88 52 66

Brasserie Blocry Sonia

Livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE
Gsm: 0495 / 89.36.23
Tél: 071 / 888.750
071 / 888.477
Fax: 071 / 888.750
Mail: soniablocry@hotmail.com

Depuis 3 générations

Philippart funérailles

Chaussée de Bruxelles, 5
SOMBREFFE • 071 876 999

Place de Florigny, 3
TONGRINNE • 0475 867 682

Funérariums
Fleurs
Articles funéraires

www.lesfunerailles philippart.be

Terroir & Gourmandises

PRODUITS ARTISANAUX

Liqueurs, vins, spiritueux - Traiteur & location de salle
Salle de réception / salle de banquet & épicerie fine
Colis cadeau pour entreprises et particuliers

Ouvert :
jeudi - vendredi
et samedi
de 11h à 18h

LE VIN DE MERDE
LE VIN DES PHILOSOPHES

Distributeur officiel en Belgique

Chée de Charleroi, 60 - 5140 Tongrinne - 0485 / 785 952
0495 / 842 723 - www.letg.be - Suivez-nous sur Facebook

Que ce soit pour...
Jouer au tennis,
une pétanque entre amis.
Ou simplement profiter
de notre belle terrasse, en
dégustant une bière spéciale
issue des brasseries de la région.
Sans oublier nos bons petits plats
faits maison.

Le Tennis du Bois du Loup est
très heureux de vous accueillir

BOIS DU LOUP

NOUVELLE
ECOLE DE TENNIS
STAGES/COURS - ENFANTS/ADULTES

TERRAINS DE PETANQUE

TERRASSE

VASTE CHOIX DE
BIERES SPECIALES

PETITE
RESTAURATION

PRIVATISER LE LIEU
C'EST POSSIBLE

@tennisduboisduloup

Chaussée de Ligny 70 - 5140 Sombreffe

Info 0495/16 47 55 www.boisduloup.be

LE PAIN D'ANTAN

GEMBLOUX
142, CHAUSSÉE DE NAMUR
TÉL.: 081 611 600

WIERDE
97, RUE DE JAUSSE
TÉL.: 081 588 883

www.lepaindantan.be

Pecorella s.a.

Pour tous vos travaux de :
- Toitures, charpentes, isolations, gyproc, démoussage, zinguerie, plate-formes, vélux
- Tubage de cheminée
- Cloisons et aménagement de greniers

Tél. 071/88.90.49 - Fax 071/88.55.36
Rue Vieille Maison 23 5140 SOMBREFFE
pecorella.sa@pecorella.be

ART QUENTIN
De la plomberie à la salle de bain
Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé
VIESSMANN
rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne
0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com

Editeur responsable : Étienne Bertrand, Bourgmestre — Administration communale - Sombreffe • Réalisation : sprl REGIFO Editions - Fosses-la-Ville - (071) 74.01.37 - Fax : (071) 71.15.76 - e-mail: info@regifo.be